

PARTENAIRES DU RÉSEAU DE SOINS

PARTENAIRES DU RÉSEAU DE SOINS



Etablissement Public
de Santé Mentale
de la Réunion



Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

CONSULTATIONS - REGION NORD

- **URGENCES PÉDIATRIQUES** : 02 62 90 51 90
- **URGENCES / ECLIPS Nord - CHU** - 02 62 90 65 30
- **CMP Centre Duplessis**, 1 Rue duplessis, Le Chaudron, 97490 Ste-Clotilde, 02 62 97 95 30
- **CMP Labourdonnais**, 95 rue Labourdonnais 97400 St Denis - 02 62 21 34 59
- **CMP Enfants-ados Ste-Clotilde**, 7 bd du Chaudron, Im. Triton, 97490 Ste-Clotilde, 02 62 74 32 00
- **CMP Enfants-ados Serge Lebovici**, 3-ter allée Avé Maria, 97400 St-Denis - 02 62 41 47 59
- **CMP Enfants-ados La Mare**, Immeuble les Cuves de la Mare, Bat B - 30 rue A. Lardy 97438 Ste-Marie, 02 62 74 32 00
- **KAz Ados**, 02 62 20 65 40

CONSULTATIONS - REGION OUEST

- **URGENCES / ECLIPS Ouest, Centre Hospitalier Ouest Réunion**, 02 62 74 30 27
- **CMP Possession**, 63 E Rue Leconte de Lisle 97419 La Possession, 02 62 42 72 60
- **CMP de St-Paul**, 11, rue de l'Hôpital, 97460 St-Paul, 02 62 45 44 03
- **CMP de St-Leu**, 5 rue Galabé, 97424 Piton St Leu - 02 62 74 30 50
- **CMP Enfants-ados de la Possession**, 9 rue Patrice Lumumba - 97419 La Possession, 02 62 74 32 50
- **CAP ADO St-Paul**, 11 rue de l'hôpital, 97460 St-Paul - 02 62 74 22 40
- **CMP Enfants-ados St-Leu**, 5 rue Galabé, 97424 Piton St Leu - 02 62 74 30 60

CONSULTATIONS - REGION SUD

- **URGENCES CAUMP / CHU Sud Réunion**
02 62 71 98 94
- **CMP Tampon**, 25 rue Martinel Lassays, 97430 Tampon, 02 62 57 01 69
- **CMP St-Louis**, Av. Dr Raymond Vergès, 97450 St-Louis, 02 62 91 20 57
- **CMP Enfants-ados Tampon**, 25 rue Dr Henry Roussel, 97430 Le Tampon, 02 62 57 29 11
- **CMP Enfants-ados St-Louis / Cilaos**, 8 rue S. Treuthard, 97450 St-Louis, 02 62 26 71 64
- **CMP St-Joseph**, 283 rue Raphael Babet, 97480 St-Joseph, 02 62 56 22 56
- **CMP - CMPEA St-Pierre**, 1 rue Sainte-Rose, 97410 St-Pierre, 02 62 25 81 22
- **CMP Enfants-ados St-Joseph**, 02 62 56 49 59
- **CMP Enfants-ados St-Pierre**, 02 62 96 00 24
- **CAPAS St-Pierre**, 02 62 35 02 16

CONSULTATIONS - REGION EST

- **URGENCES / ECLIPS EST / GHER St-Benoît**, 02 62 74 30 42
- **CMP de St-André**, 210, rue Dumesnil d'Engente 97440 St André, 02 62 46 26 53
- **CMP de St-Benoît**, 43 rue Leconte Delisle- Beaulieu, 97470 Saint-Benoît, 02 62 50 11 05
- **CMP Enfants-ados de St-Benoît**, 33 rue Amiral Bouvet 97470 St-Benoît, 02 62 50 29 10
- **CMP Enfants-ados de St-André**, 210 rue Dumesnil d'Engente, 97440, St André, 02 62 58 87 30

Vous avez été reçu(e) par un intervenant de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) :

Nom de l'intervenant :

Direction Générale / Secrétariat Général / Communication / CUMP - MAJ - 31/05/2022



Contacts

Par téléphone : 02 62 74 32 75 ou faire le 15
Par e-mail : cump-oi@epsmr.org

La CUMP est une équipe de soignants, qui travaille en lien étroit avec **le SAMU et les hôpitaux publics**.



SON RÔLE

Prendre en charge le plus précocement possible la souffrance psychique et psychologique des personnes exposées à un événement exceptionnel.

Dans les heures qui suivent le choc, une partie des personnes exposées éprouvent **des réactions émotionnelles intenses avec stress et angoisse**, parfois des manifestations inhabituelles du comportement avec agitation ou à l'inverse stupeur ou encore des sensations corporelles avec douleurs, tremblements ...

C'est pourquoi **les professionnels de la CUMP sont présents et à la disposition des victimes et de leurs proches sur les lieux de l'événement**. S'entretenir avec eux favorise l'atténuation de ces symptômes.



Les manifestations du traumatisme peuvent aussi apparaître ultérieurement sous forme d'images, de pensées, de cauchemars qui font revivre l'événement. Elles sont susceptibles d'entraver la reprise de votre vie antérieure, sociale et professionnelle.

Dès que vous en éprouvez le besoin, **nous pouvons vous rencontrer dans les plus brefs délais** afin de mettre en place les soins nécessaires.



CONTACT

Vous pouvez nous contacter via **le SAMU** au 15 ou le secrétariat de la CUMP au **0262 74 32 75**. Nous pourrions vous **prendre en charge** ou vous **orienter vers une consultation** de psycho-traumatisme en lien avec la CUMP ou vers un Centre Médico-Psychologique (CMP) à proximité de votre domicile (voir au verso).

Nous attirons votre attention sur le fait que les enfants éprouvent également des symptômes liés au traumatisme qui s'expriment différemment en fonction de leur âge. S'ils persistent, ils peuvent nécessiter une prise en charge auprès de spécialistes.

Lors d'actes de terrorisme, **des mesures gouvernementales spécifiques** sont mises en oeuvre pour les victimes. À ce titre et afin de vous en faire bénéficier, des informations administratives sur votre prise en charge peuvent être transmises à la Cellule interministérielle d'aide aux victimes.

Si vous n'en souhaitez pas la transmission, merci de l'indiquer aux professionnels de santé de la **Cellule d'Urgence Médico-Psychologique**.

Enfin, vous pouvez bénéficier d'informations et de conseils sur le plan juridique auprès de l'association d'aide aux victimes de votre département de résidence dont la liste est disponible sur le site du Ministère de la Justice : www.justice.gouv.fr/aide-aux-victimes-10044



CONSEIL DE PRUDENCE

Après un événement dramatique, afin de vous protéger, nous vous conseillons la plus grande prudence à l'égard de tout ce qui peut réactiver le vécu de l'événement, comme les sollicitations des médias et des réseaux sociaux.